



## Syndic, agence et ancien propriétaires malhonnêtes

Par **Marilyn90**, le **28/08/2012** à **16:25**

Bonjour,

Je viens ici voir si vous avez de précieux conseils à me donner.

Je vous explique globalement la situation : j' ai acheté un appartement, dont l' agent immobilier m' a assuré que certains travaux allaient être faits ( et pas à ma charge ). La modification la plus importante étant : la mise en place d' une serrure sur la porte d' entrée. On m' a dit que le changement était en cours et que la serrure serait posée très rapidement. Devant me trouver un logement très rapidement, je n' ai pas eu le temps de tergiverser avant l' achat.

Il se trouve que la porte d' entrée est un an après toujours ouverte aux quatre vents.

Ma question est : tout d' abord est- ce légal de laisser un immeuble ouvert ainsi, sans serrure du tout sur la porte d' entrée ?

Evidemment ce qui devait arriver a fini par se produire : il y a eu du vandalisme. Les peintures de l' entrée ont été arrachées.

J' ajoute à cela que les frais de syndic sont énormes pour un entretien quasi - nul.

J' ai été trompée sur cela en premier lieu. Les frais devaient être de quatre vingt euros par mois, la dame de l' agence me l' a répété devant le notaire ( qui n' a pas démenti ) et me voilà tous les mois avec plus de cent vingt euros de charge pour des lieux de verdure entretenus deux fois l' année, un entretien déplorable voire inexistant, un chauffage payé même en été et en plus très très chers ...

On m' avait dit qu' il n' y avait pas de travaux prévus à l' achat, or les travaux de toiture s' enchaînent. Je n' ai pas été convoquée à la réunion de l' assemblée générale annuelle.

J' avais demandé à faire partie du conseil syndical, cette demande a été rejetée ( en mon absence ).

Et, la cerise sur le gâteau : les personnes qui ont été envoyées chez moi par le syndic et l' ancien proprio pour changer mon radiateur juste après mon arrivée m' ont volé des chèques et mon passeport et multiplient les tentatives d' escroquerie depuis ...

Bref j' ai grand besoin d' aide et de conseils car à mes yeux l' achat de cet appartement constitue une arnaque monumentale, je suis totalement lésée et couverte de frais pour un lieu de vie détestable...

Merci d' avance pour vos conseils.